

Projet de résolution urgente du groupe PopEcoSol à l'intention du Conseil fédéral**Fermeture de bureaux de poste: attendre le résultat de la votation du 26 septembre 2004**

Par l'intermédiaire de la presse locale du 18 juin dernier, nous avons pris connaissance de la décision de La Poste de fermer pendant les vacances d'été plusieurs bureaux de poste dans le canton. Ceux qui ne ferment pas subissent une réorganisation avec notamment une baisse significative des prestations envers les usagers.

Nous constatons que les négociations menées entre les représentants des villes et les instances de La Poste ont débouché sur une solution insatisfaisante pour les usagers des bureaux de poste concernés, notamment à Neuchâtel.

Dans cette ville, nous relevons que dans trois des quartiers concernés par la décision de La Poste (Mail, Cassarde et La Coudre), des pétitions portant entre 750 et 1500 signatures chacune ont été adressées à La Poste pour s'opposer aux réductions de prestations.

Les habitants mobilisés de tous les quartiers concernés, ainsi que de plusieurs entreprises, ont protesté vigoureusement par voie de pétitions et de lettres collectives contre les décisions de La Poste.

Ces réactions citoyennes indiquent à quel point les habitants de certains quartiers tiennent à leurs offices postaux et aux prestations qu'ils fournissent.

Informé du fait que des recherches de partenariats sont menées pour l'été 2005 en vue de la fermeture d'autres offices et que des mesures d'adaptation débouchant sur des diminutions supplémentaires de prestations visent certains bureaux, le Grand Conseil demande au Conseil fédéral de s'opposer à toutes diminutions de prestations dans l'offre de La Poste dans le canton par la fermeture d'autres bureaux ou par la conclusion de partenariats qui aboutissent généralement à limiter l'offre de prestations à la réception de lettres et de colis, ainsi qu'à la vente de timbres.

De telles situations sont constatées dans tout le pays.

Le Grand Conseil déplore et réprovoque la manière dont a été menée la fermeture de ces bureaux de poste. Il demande au Conseil fédéral de surseoir aux dernières décisions de La Poste, en attendant le résultat des votations fédérales le 26 septembre prochain!

Signataires: N. de Pury, Patrick Erard, L. Debrot, M. Ebel, D. de la Reussille, G. Hirschy, D. Perdrizat, A. Bringolf, F. Bonnet et J.-P. Veya,.